

ATTENDUS A L'ENTREE EN MASTER MEEF 1^{er} et 2nd degrés

1. Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire

1^{er} degré

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans un domaine (en particulier en français et mathématiques lorsque la licence n'est pas en lien avec une discipline enseignée à l'école) et être capable de se situer au regard des savoirs requis.

2nd degré

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans la ou les discipline(s) d'enseignement visée(s) et être capable de se situer au regard des savoirs requis.

2. Avoir une première représentation du métier

1^{er} degré

- Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans le premier degré avec prise de conscience de la polyvalence et approche des notions relatives aux programmes des disciplines à enseigner à l'école primaire, aux différents niveaux d'enseignement (maternelle et élémentaire).
- Identifier quelques questions vives en éducation.

2nd degré

- Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans le second degré avec approche des notions relatives aux programmes de la ou des discipline(s) à enseigner aux différents niveaux d'enseignement (collège et lycée).
- Identifier quelques questions vives en éducation.

3. Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner

1^{er} degré

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire (en particulier en français et mathématiques).
- Avoir été sensibilisé à la didactique des disciplines.

2nd degré

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés aux différents niveaux d'enseignement du second degré.
- Avoir été sensibilisé à la didactique de la ou des discipline(s).

4. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement

- Connaître dans les grandes lignes les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant.
- Avoir conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société, de sa participation à la formation du citoyen.
- Identifier globalement les acteurs internes et externes à l'école et leurs rôles respectifs.

5. Maîtriser sa communication

- Maîtriser la communication orale et écrite en utilisant un langage clair et adapté à son(es) interlocuteur(s).
- Maîtriser parfaitement l'orthographe et la syntaxe.
- Avoir conscience de l'importance de la voix comme outil de communication et d'expression.
- Avoir conscience que la communication non verbale est une composante de la communication.

6. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Avoir construit une première représentation des usages du numérique dans le cadre de l'enseignement.

7. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence

- Comprendre et s'exprimer aisément, à l'écrit et à l'oral, dans au moins une langue vivante étrangère.